

**Les grandes tendances du développement capitaliste: confirmation ou infirmation d'un point de vue empirique. Premier cours d'introduction générale. Les références bibliographiques se trouvent dans le cours du texte.**

*Charles-André Udry, octobre 2003*

**Le but:** si l'essentiel de ces grandes tendances n'apparaît pas comme confirmées, le cadre général d'une approche anticapitaliste «marxiste» devrait être remis en question.

**Approche:** il ne s'agit pas de faire un premier cours sur les «concepts de base de l'économie marxiste».

**Dans ce plan** est exposé le «noyau rationnel» de l'économie capitaliste selon Marx. Les notices qui accompagnent ce plan expliquent le plus pédagogiquement possible des concepts de base de l'économie selon Marx.

**Dans l'exposé** seront présentées **quelques tendances fondamentales du développement de l'économie capitaliste**. Et elles seront confrontées à la réalité.

Le texte qui fera l'objet de l'exposé introductif est développé dans le **point 2**.

## **1. Le «noyau rationnel» de l'approche du capitalisme par Marx réside essentiellement dans la théorie de la valeur et de la plus-value.**

A la base de l'approche de Marx est posé un paradigme anthropologique. L'être humain est un être social. Autrement dit: l'espèce humaine ne peut survivre qu'au travers du travail social (qui implique la production, la communication et la reproduction). Chaque société donnée – aujourd'hui les sociétés capitalistes – repose sur une forme spécifique d'organisation de travail social, c'est-à-dire de ce que l'on nomme les rapports de production, et sur une forme spécifique d'appropriation du surtravail (voir notices ci-jointes).

Toute société se doit d'équilibrer la production et les besoins (en tenant compte des fluctuations de stock). La loi de la valeur n'est rien d'autre, en dernière instance, que le mécanisme selon lequel dans une économie de marché (c'est-à-dire dans une économie de production marchande généralisée: la force de travail comme les machines, la terre, comme les biens de consommation sont des marchandises) **les besoins socialement reconnus** (c'est-à-dire, dans la société capitaliste, ceux qui ont, à quelques exceptions près, comme support pour pouvoir être satisfaits un pouvoir d'achat) **et le travail social nécessaire** devraient **s'équilibrer**. Et cela malgré le fait que le travail social est exécuté sous une forme de travail privé et que les producteurs privés (les détenteurs d'entreprise et acheteurs de force de travail) ne connaissent pas de façon complète, au moment des décisions d'investissement et de production, les besoins spécifiques (en

termes quantitatifs et qualitatifs) que leur production doit satisfaire.

**1.1** La loi de la valeur gouverne donc: a) les échanges généralisés de marchandises; b) la distribution de la force de travail et les ressources (investissements) dans les différents secteurs de l'économie.

**1.2** Dans le cadre du développement capitaliste, les propriétaires de moyens de production et celles/ceux qui n'ont pas accès aux moyens de production, à la terre et aux moyens de distribution sont apparus «côte à côte»: plus exactement, il y a eu un long processus d'émergence du salariat contraint de vendre sa force de travail. Voilà la relation sociale de base du mode de production capitaliste.

**1.3** On peut immédiatement se poser la question: pourquoi la classe des capitalistes est-elle intéressée à acheter la force de travail du prolétariat selon des conditions «d'échange égal», c'est-à-dire à la valeur réelle de la force de travail (sans prendre en compte, ici, toutes les «tricheries»: ne pas payer un salaire, ne pas compter les heures supplémentaires, truquer le décompte des heures de travail... toutes choses qui étaient très courantes au XIX<sup>e</sup> siècle, et sont en partie de retour aujourd'hui).

C'est ici que se trouve la découverte majeure de Marx: **la théorie de la plus-value**. Comme toutes les marchandises, la force de travail est vendue à un prix: le salaire obtenu par les travailleurs-travailleuses. En dernière instance ce prix n'est pas arbitraire. Il est lié à la valeur de la force de travail.

D'où les questions suivantes: 1) qu'est-ce qui détermine cette valeur? 2) la force de travail comme toutes les marchandises a une valeur d'échange et une valeur d'usage; 3) mais quelle est, par rapport à toutes les autres marchandises, la valeur d'usage spécifique de la force de travail? Réponse: sa capacité à produire une valeur nouvelle. Le travail vivant travaillant avec des matières premières et des instruments (machines ou ordinateurs) incorpore dans la valeur des matières premières et dans une fraction de la valeur des moyens de production (amortis et remplacés, demain, grâce à la production courante) une nouvelle valeur, une valeur ajoutée; 4) que se passerait-il s'il y avait égalité entre cette valeur ajoutée et le prix de la force de travail? Il n'y aurait pas de plus-value, pas de profit, pour les capitalistes; 5) mais si la «valeur ajoutée» par les travailleurs et travailleuses aux moyens de production (matières premières, machines, etc.) utilisés dans le procès de

production est supérieure aux salaires des travailleurs/travailleuses engagés, alors apparaît une valeur additionnelle que le capitaliste peut s'approprier grâce au fait qu'il est propriétaires des biens finaux produits par les travailleurs/euses; 6) cette valeur additionnelle est la plus-value.

Son existence est, en réalité, la précondition pour que le capitaliste engage (loue) des salariés. Cette différence provient de la différence entre le total de nouvelle valeur produite par les travailleurs/euses et celle du coût de la reproduction de la force de travail des travailleurs/euses. Ce coût ne se réduit pas seulement au facteur de reproduction physique de la force de travail, bien que cela puisse être le cas dans diverses et importantes parties du monde. Ce coût incorpore des facteurs liés au développement du capitalisme – productivité – et aux rapports de force entre classes (niveau des salaires directs, niveau des retraites, etc.). Ces rapports de force jouent un rôle sur l'intégration d'éléments dans ce qui est considéré comme les besoins propres à la reproduction de la force de travail (école obligatoire jusqu'au niveau secondaire pour toutes et tous, gratuite, même si elle coûte à la société; quand l'école secondaire ou les études dites universitaires deviennent payantes, les salarié/es s'endettent à vie pour payer les études, comme c'est le cas actuellement aux Etats-Unis: le salaire ne permet pas de couvrir ce besoin et la redistribution par le biais des impôts, même si elle s'effectue pour l'essentiel au sein du salariat, ne le permet plus).

1.4 La plus-value est appropriée par les capitalistes. Elle est divisée, fondamentalement, en deux catégories différentes. L'une improductive, au sens où elle est consommée (par la classe bourgeoise, par des corps intermédiaires et y compris pour financer l'appareil d'Etat bourgeois). Une autre est investie productivement: achat de matières premières, de machines, de force de travail supplémentaire (embauche) qui prennent la forme de capital additionnel: capital constant additionnel (machines, bâtiments, etc.) et capital variable additionnel (la force de travail). Ainsi le capitalisme vit sans cesse sous la pression de la loi de l'accumulation du capital. Ce capital ne peut exister que si plus de capital est accumulé.

1.5 Cela est particulièrement vrai à cause de la **concurrence** entre les différents capitaux. Le capital existe sous la forme de nombreux capitaux entrant en concurrence entre eux, parce que le capital repose sur la propriété privée (concurrence entre grands groupes transnationaux, mise en concurrence de sous-traitants, concurrence entre entrepreneurs sur le marché national, etc.). Les formes de la concurrence peuvent changer, mais elle est toujours présente.

La production capitaliste est une production pour un marché «anonyme» (au sens où les décisions d'investissement et de production ne sont pas effectuées sur la base de «contrats» assurant, ex ante, un débouché à cette production).

Pour faire face à cette concurrence, chaque capitaliste (chaque firme capitaliste) doit réduire ses coûts de production. Pour ce faire, il est nécessaire de tendre à produire sur une échelle plus large, à utiliser des processus de production plus modernes, à «rationaliser» l'utilisation de la force de travail (intensification du travail, flexibilité, etc.).

Dans ce contexte, il y a une pression constante à accroître l'accumulation du capital. Et dans la mesure où la plus-value est l'unique source du capital, la pression constante à accroître l'accumulation du capital implique la recherche d'une hausse de la masse de la plus-value.

1.6 C'est à partir de ces prémisses que Marx découvre ce qu'il pensait être une contradiction économique fondamentale du capitalisme: la tendance au déclin du taux de profit. Ce point sera discuté durant le deuxième cycle de cours.

## 2. Les lois<sup>1</sup> de développement du mode de production<sup>2</sup> capitaliste.

### 2.1 La concentration et la centralisation du capital<sup>3</sup>.

La première question qui peut être posée: la concurrence entre divers capitaux conduit-elle à une concentration et centralisation du capital accrue? Le «marché libre» capitaliste produit-il une tendance à des monopoles ou à des oligopoles ou, encore, à des monopsones ou oligopsones?<sup>4</sup>

Marx ou Engels ont répondu à ces questions, entre autres, dans l'*Anti-Dühring* (voir extrait ci-joint) et dans le volume III du *Capital*.

La réponse apportée par Marx – selon laquelle concurrence entre capitaux et concentration/centralisation du capital vont de pair – atteint le cœur le credo libéral bourgeois. Ce credo affirme que la propriété privée et le «marché libre» étendent sans cesse l'espace de la «liberté humaine» (voir aujourd'hui l'idéologie selon laquelle les «pauvres du tiers-monde doivent savoir saisir les opportunités offertes par une économie de marché fonctionnant bien» – thème au centre des diverses agences de l'ONU pour la «décennie contre la pauvreté de 1998-2007»).

La réponse de Marx à cette interrogation est la suivante: la propriété des moyens de production, de distribution et de consommation polarise la société **entre** ceux qui ont et ceux qui n'ont pas.

Ainsi se développe une expropriation des petits propriétaires par les grands, des entrepreneurs «indépendants» par les grandes firmes. Les formes de cette expropriation sont multiples.

Actuellement, une grande firme automobile peut contraindre un sous-traitant (elle se trouve dans une position de monopsonne face à lui) de participer à l'investissement d'une unité de production, de construire une entreprise dans un périmètre donné par rapport à

l'usine de montage, etc. Le contrôle/pression exercé sur le sous-traitant (fabricant de pièces: équipementier) va se répercuter sur les salaires des travailleurs et travailleuses, l'intensité du travail, le type de contrat à durée déterminée, la sélection à l'embauche, l'opposition à l'organisation syndicale.

Le processus d'expropriation ne se réduit pas seulement à la mise en faillite d'une entreprise non compétitive, ou à son rachat. Il y a actuellement de nombreuses formes d'expropriation du pouvoir de décision de firmes petites et moyennes. C'est ici qu'il faut bien comprendre l'articulation entre concentration et centralisation du capital.

**2.1.1** La concentration et la centralisation du capital débouchent sur une **concentration du pouvoir socio-politique**. Les grands groupes économiques disposent de la possibilité de cooptation de personnes travaillant dans l'appareil d'Etat, de transfert de l'un à l'autre. Ces groupes disposent aussi d'un pouvoir lié à leur capacité de financement de domaines de la recherche scientifique ou de la recherche sociale. La réduction des investissements publics que ces groupes peuvent réclamer accroît la dépendance de chercheurs envers ces financements privés. Ils disposent d'un pouvoir d'influence directe et indirecte (par exemple publicité) sur le système médiatique. Ils ont aussi un pouvoir de corruption (ce que l'on constate en examinant les ressources des élites dans les pays de la périphérie ou dans les pays du centre).

La concentration et la centralisation du capital débouchent également sur des formes d'oppression, s'exprimant au plan social et politique. Cela va aussi bien du non-approvisionnement en médicaments répondant aux besoins d'une population malade et sans ressources qu'à l'appropriation du vivant (OGM), qu'à des exigences qui soit approfondissent le court-circuitage de la démocratie formelle, soit exigent des politiques autoritaires. Voir l'histoire des rapports entre démocratie et capitalisme. Enfin, les grands groupes développent des institutions propres jouant un rôle très important dans les prises de décision des instances exécutives, nationales ou européennes.

**2.1.2** On constate une élévation progressive du «seuil d'entrée» (quantité de capitaux à réunir pour être un «acteur économique») dans les branches économiques. Dit autrement, par exemple, pour entrer (et **durer un certain temps**) dans le secteur de l'industrie des machines, des biotechnologies, il faut disposer de masses absolument considérables de capitaux. Au même titre que pour entrer dans le secteur de la distribution. Les exemples peuvent être multipliés.

A chaque période historique, relativement restreinte, surgit une idée largement propagée: il est possible de développer, «à partir de presque rien», des «firmes» (on pourrait faire le décompte de ces miracles en feuilletant sur quinze ans *L'Hebdo*, ou le *Nouveau*

*Quotidien*... le décompte de la fin des miracles est moins facile à faire car moins public).

Lors du développement de la micro-informatique, de nombreux «experts» ont prédit que l'on assisterait à une multiplication de petites entreprises, car les capitaux à réunir étaient restreints (Apple «naît» dans un garage). Actuellement la concentration et centralisation dans la micro-informatique est gigantesque. Des grandes firmes n'existent plus comme fabricants et assembleurs, mais comme entités de marketing, peut-être de R & D et surtout comme donneurs d'ordre à des sous-traitants. Ainsi Compaq, avant même la fusion avec Hewlett-Packard, ne disposait d'aucune fabrique d'assemblage. La concentration est encore plus extrême au niveau de la programmation avec la position monopolistique de Microsoft. Cette élévation du «seuil d'entrée» se constate dans tous les secteurs de production et des services.

Les formes de sous-traitance sont l'expression non pas d'une déconcentration du capital, mais d'une centralisation accrue (pouvoir de commandement sur des unités) à partir du poids économique (la concentration) des principales firmes.

Les mesures de libéralisation stimulent la concurrence et produisent à leur tour des processus de concentration et de centralisation du capital dans de nouveaux secteurs, entre autres celui des services.

Ainsi, aujourd'hui, aucun secteur n'échappe à ce processus de concentration et centralisation du capital: de l'aviation à la pharmaceutique, de l'armement, de l'automobile à l'hôtellerie, de la banque aux assurances, en passant par le contrôle de segments du réseau routier (par exemple le groupe Benetton s'est emparé des autoroutes italiennes d'une partie des gares italiennes, qui sont devenues des centres de profit aux mains d'une société du groupe Benetton) ou, demain, une partie du réseau universitaire (la société qui contrôle Harvard University dispose d'un budget équivalant à celui de l'Etat français dans le domaine universitaire: les filiales de Harvard deviendront des unités du processus de formation de la force de travail).

**2.1.3** Dans la mesure où l'idée de la libre concurrence, de la multiplication possible des initiatives privées est au centre du credo libéral bourgeois, l'analyse de Marx a été sujette, dès le début, à des critiques systématiques.

Une partie de ces critiques, de fait, soutiennent l'idée de la possibilité de développement d'un secteur économique qui échapperait à l'emprise des grands groupes capitalistes. Il y a une certaine continuité d'idée **entre** les théoriciens qui affirmaient que le système coopératif permettait d'échapper à l'emprise du «grand capital» – si ce n'est de dépasser le capital – et les théoriciens du «tiers secteur» qui aujourd'hui défendent l'idée d'un secteur qui échapperait au capitalisme; secteur de petites entreprises plus ou moins bénévoles, de coopératives dans des domaines comme l'écologie, le tourisme, l'agrotourisme, la «culture», etc.

Le poids de ces « initiatives économiques » est plus que marginal dans l'ensemble. Et, plus d'une fois, ces initiatives sont réintégrées dans le système : voir à ce propos la transition allant de l'organisateur d'un squat au responsable de contrat de confiance, qui devient une sorte d'agent immobilier.

Les **critiques** à l'approche de Marx peuvent être généralement divisées en **trois catégories**.

- La **première catégorie** s'appuie toujours sur des données empiriques qui sont censées démontrer que le processus de concentration et de centralisation ne se produit pas. Ou alors que la résistance des petites firmes est beaucoup plus grande que prédit. C'est d'ailleurs sur le maintien d'un certain nombre de petites ou moyennes firmes que les critiques tentent de valider leur mise en question.

Généralement, soit elles extrapolent une tendance qui apparaît lors d'une mutation technologique (par exemple, voir le nombre de distributeurs d'informations il y a dix ans et aujourd'hui), soit elles « photographient » le nombre de PMI/PME restantes ou le nombre de start-up, sans analyser les rapports de sous-traitance ou de dépendance de ces firmes face aux grands donneurs d'ordre ainsi que face aux banques.

En outre, le poids marginal de ces sociétés dans la configuration des politiques économiques n'est pas pris en compte. En fait, l'histoire du capitalisme correspond, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (autour des années 1880), à l'histoire du contrôle, branche après branche, par un nombre réduit de firmes. Actuellement, dans le secteur bancaire, Citigroup, Bank of America, HSBC Holding, UBS, JP Morgan jouent un rôle clé. Dans la pharmacie, Pfizer, Johnson & Johnson, Merck, GlaxoSmithKlein, Novartis, Amgen, Lilly, Roche, etc. Dans la télécommunication : Vodafone, NTT DoCoMo, Verizon, Deutsche Telekom, Telefonica, etc. On pourrait continuer pour chaque secteur en indiquant les vrais leaders des branches, à l'échelle mondiale, qui ont un impact décisif sur toute une série de développements.

La nature oligopolistique du capitalisme ne fait que se renforcer. Cela s'exprime dans des domaines qui étaient, il y a encore vingt ans, difficilement pensables : celui de la chaussure (Nike, Addidas, etc.), celui des produits de luxe (avec deux leaders avec Richemont de la famille sud-africaine Rupert, dont le holding est installé à Zoug, et LVMH). Pour donner une idée de la ramification d'un groupe comme LVMH, il suffit de mentionner, par secteur, ce qu'il contrôle : les grandes marques de champagne (Moët et Chandon, Dom Pérignon, Veuve Clicquot, etc.); maroquinerie de luxe (Louis Vuitton, Loewe, Berluti - le bottier du pape et de Roland Dumas -, etc.); les parfums (Dior, Guerlain, Kenzo, Givenchy, etc.); les montres (Tag Heuer, Ebel, Zenith, l'italien Omas...); sans parler de grands magasins tels que la Samaritaine et Bon Marché à Paris. Pour donner une idée, le groupe de luxe LVMH emploie quelque 56'000 salarié-e-s, ce qui est l'équivalent de l'ensemble des salarié-e-s de la Poste Suisse. Les exemples donnés pour l'industrie de luxe font apparaître un élément qui était

tout à fait embryonnaire à l'époque de Marx, étant donné le développement réduit de la Bourse, des instruments financiers et des formes juridiques permettant de construire une firme contrôlant un vaste réseau : le holding. Le holding est une société qui détient des actions d'autres sociétés dont il contrôle et/ou dirige l'activité. Il constitue donc la forme légale caractéristique de la centralisation du capital.

- La **deuxième catégorie des critiques**, dans l'histoire des objections à l'approche de Marx, se concentrait sur l'agriculture, le commerce de détail et les services ; en indiquant leur résistance au processus de concentration et centralisation du capital.

Or, le développement des cinquante dernières années du capitalisme a prouvé que ces objections, très fortes jusque dans les années 1950-60 (souvent le processus de concentration était politiquement freiné dans certains pays), n'étaient pas fondées. La concentration de la propriété agricole est très nette en Europe. Elle est quasi dans une phase terminale. Le commerce de détail est contrôlé, de plus en plus à l'échelle de plusieurs pays, par un nombre très restreint de groupes. Des changements importants sont à l'œuvre dans les services sous l'effet combiné des mutations technologiques et de la privatisation-concurrence. Les exemples sont multiples : que ce soit le développement de la téléphonie (sociétés transnationales), de la poste (Deutsche Post deviendra un des principaux acteurs dans toute l'Europe) ou encore des call-centers. Ici, par exemple, une société d'assurances ou une banque anglaise peut très bien, et c'est le cas, utiliser un call-center à Hyderabad en Inde. La société qui contrôle ce call-center travaille pour diverses firmes internationales, comme sous-traitant.

- Une **troisième catégorie** d'objections porte sur l'idée suivante : la propriété est plus diffuse, à cause des sociétés par actions, malgré l'existence de grands groupes oligopolistiques. Sur cette base a été développée l'idée d'une séparation entre le contrôle et la propriété. Ce ne serait plus la concentration/centralisation du capital qui dominerait mais la concentration du pouvoir des managers.

Une première clarification est nécessaire. Lorsque Marx parle de centralisation, il parle de la capacité centralisée de décider de stratégies et de capter de la plus-value. Il ne s'agit donc pas obligatoirement de détenir la propriété en tant que telle, majoritairement. Une deuxième clarification a trait non pas au nombre d'actions diffusées, mais au paquet d'actions stratégiques contrôlées par une minoritaire de grands actionnaires ou des institutions. Une troisième a trait au statut de sous-traitant - statut qui a des formes multiples - qui est placé sous le pouvoir centralisateur, parfois en cascade, de quelques donneurs d'ordre si ce n'est d'un. Ce qui implique, dans ce cas, qu'il y a une forme d'expropriation, de fait, du propriétaire effectif de la firme. Quatrième clarification, plus les firmes-groupes deviennent importants, plus la masse des capitaux concentrés est grande. Dès lors, les propriétaires effectifs décident des très grandes options et délè-

guent à une structure de managers la mise en œuvre de ces grandes options. Les hauts managers accumulent des capitaux très importants et deviennent, assez rapidement, indépendants au plan économique de l'obligation de la vente de force de travail et souvent actionnaires significatifs de la firme ou du groupe.

Enfin, on retrouve dans tous les pays des groupes importants contrôlés par des familles. Ainsi, *Le Monde* du 19-20 octobre 2003 écrit: «*Les analystes de UBS viennent de découvrir un nouveau paradoxe français. Pas moins de 45 des sociétés qui figurent dans l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris sont contrôlées par des familles.*»

## 2.2 La polarisation sociale

La progression de la concentration et centralisation du capital est des plus importantes dans l'analyse de Marx parce qu'elle aboutit à des conséquences sociales et politiques.

Si, dans la société bourgeoise, le poids des petits et moyens capitalistes décline, il en découle un déclin de la fraction de la population active qui est auto-employée (indépendante).

Dès lors, une part croissante de la population active est composée de personnes contraintes de vendre leur force de travail aux firmes privées ou à l'Etat (dont le fonctionnement est de plus en plus régi, dans la phase actuelle, par les normes de fonctionnement de firmes privées).

Face à cette grande tendance, des secteurs bourgeois ont toujours insisté sur «l'accès à la propriété» sous forme immobilière, sous forme d'épargne (un des aspects des fonds de pension) ou, aujourd'hui, sous forme de situation pseudo-indépendante (multiplication des situations de magasins franchisés, depuis les boutiques de pressing en passant par les kiosques jusqu'aux coiffeuses). L'extension du statut de «faux indépendant» répond aussi à «l'externalisation» de coûts et à une modification du rapport de force entre capital et travail sur ce qui est appelé marché du travail, lieu qui synthétise un rapport de force.

**2.2.1** La tendance à la croissance du nombre de personnes contraintes à vendre leur force de travail face au déclin du nombre d'acheteurs stratégiques de la force de travail débouche sur une bipolarisation sociale. Cela renvoie entre autres à une définition du prolétariat qui est celle de l'ensemble des personnes contraintes de vendre leur force de travail. Ce qui, à mon avis, représente la définition de base (dans le sens de point de départ), quelles que soient les différenciations internes qui ont toujours existé et qui ne cessent de changer. Certes, au sein des salariés, il existe des secteurs dont le revenu est tel que la part du revenu qu'ils épargnent (donc qui n'est pas consommée) leur permet, d'une part, de participer à l'accumulation du capital ou, d'autre part, de vivre des intérêts, des dividendes des loyers de la propriété immobilière. Cette note renvoie au cours n° 2 de ce cycle sur les classes.

## Part des salariés dans la population active (en%)

Union européenne à Quinze (1999)	83,7
Etats-Unis (1999)	92,3
Japon (1999)	82,5
Australie (1999)	84,5
Argentine (1995)	70,4
Chili (1994)	64,5
Malaisie (1993)	71,4
Mexique (1999)	60,8
Tunisie (1994)	71,1
Bangladesh (1996)	12,4

Source: BIT-OCDE. Pour certains pays, il s'agit de l'emploi total, pour d'autres de la population active occupée (c'est le cas de l'UE, des Etats-Unis, du Japon, de l'Australie, de la Malaisie, du Chili).

Sur la durée, la tendance à la bipolarisation, dans le sens défini ci-dessus, s'est confirmée.

L'approche de Marx porte prioritairement sur **l'obligation économique** de la vente de la force de travail. La tendance de l'évolution des salaires ne permet pas d'accumuler du capital. Il y a une extension croissante du salariat. Ce qui n'implique pas une homogénéisation de ce salariat, ce qui n'implique pas, y compris, des oppositions d'intérêts sur un point ou un autre (lire à ce propos les pages 103 à 113 de l'ouvrage de Pierre Rolle, *Où va le salariat?*, Ed. Page deux, 1997).

**2.2.2** Une série d'objections historiques ont été faites concernant la sous-estimation par Marx de la résistance économique de secteurs petits-bourgeois (artisans, petits commerçants, etc.). A nouveau, le vrai débat porte sur la croissance de la fraction de celles et ceux obligés économiquement de vendre leur force de travail et non pas sur le rythme de déclin ou de transformation de secteurs petits-bourgeois.

La deuxième objection, plus générale, porte sur le point suivant. La tendance à l'extension du salariat est évidente, mais Marx l'aurait prise comme base pour des extrapolations politiques complètement exagérées. De plus, cette croissance du salariat irait de pair avec une hétérogénéité accrue. Dans les années 1950-60, l'insistance sur l'hétérogénéité portait: sur la division entre les salarié-e-s des secteurs public et privé; sur la césure entre les salariés du secteur industriel et des services (banques, assurances, distribution) - souvent sous le prétexte d'une scission entre travail productif et travail improductif; sur les techniciens, ouvriers très qualifiés et les ouvriers dits spécialisés, qualifiés sur le tas.

Une réflexion sur l'évolution du statut des salariés du secteur public (sécurité de l'emploi), des salaires des salariés du secteur public, des normes de travail imposées dans le secteur public donne à réfléchir sur la validité d'une césure présentée comme massive et statique.

**2.2.3** En fait, il faut tenter de saisir les tendances à l'œuvre, avec leurs **dynamiques contradictoires** (dynamiques: au sens de forces en interaction et en opposition), et cela dans un contexte de crise économique rémanente et de politiques du patronat ainsi que de son Etat de désorganiser des «collectifs» de salarié·e·s.

On s'aperçoit, examinés sur la durée (depuis les années 1950), que des processus de syndicalisation ont touché des secteurs qui, dans divers pays, n'étaient pas syndicalisés (au sens minimum de vente collective de la force de travail et de jonction dans le cadre d'une organisation avec d'autres secteurs des salarié·e·s).

Parmi eux, il est possible de mentionner des secteurs de la distribution, de la santé, de la banque, la téléphonie, etc. Y compris les mobilisations dans des secteurs précarisés tels que chez Mac Donald en France ou chez les «concierges» aux Etats-Unis indiquent l'affirmation lente de cette tendance.

Certes, cette dernière n'est pas linéaire. Des reculs et des contre tendances existent. Ils sont liés à un complexe de facteurs, comme par exemple: • a) l'orientation des directions syndicales; • b) l'offensive patronale très articulée contre la syndicalisation; • c) le déphasage **entre** des pratiques comme des structures syndicales marquées par l'inertie et l'expression d'un «besoin de syndicalisme» dans des couches de salarié·e qui ne peuvent s'identifier aux pratiques et structures proposées par les appareils syndicaux; • d) la crainte de se syndiquer, étant donné le chômage et les défaites; • e) les effets d'une politique syndicale de «paix du travail» sur la présence de syndiqué·e·s ayant une expérience minimale de mobilisation et d'organisation sur le lieu de travail, avec les forces à l'unification qui pourraient en surgir (unification entre catégories, entre genre, entre salarié·e·s nationaux et immigrés); • f) la réorganisation du travail: entre autres les modalités selon lesquelles le patronat, **à la fois**, individualise le salaire (salaire au mérite, prime de productivité, etc.), met en concurrence les salarié·e·s au sein des entreprises ou entre les entreprises, et uniformise, en même temps, les «normes du poste de travail»; cet aspect interchangeable entre les «postes» (qui facilite embauche et licenciement) combiné avec l'individualisation (salaire, performance, pseudo-responsabilité) rend plus difficile la formation de collectif ayant une identité dans un cercle restreint (c'est-à-dire le métier de typographe, de monteur, etc.); en outre, individualisation et uniformisation, accompagnée de changements technologiques même réduits, stimulent les oppositions entre les générations sur le lieu travail; • g) la dissolution lente des «métiers», des «professions» met en crise un syndicalisme fondé sur ces repères et le pousse à se transformer en «syndicalisme de service» (aide juridique, assurance, gérant du chômage) quittant le lieu de travail; • h) toutefois, de nouveaux collectifs de salarié·e·s apparaissent (plus ou moins ponctuellement) traduisant ces modifications et mettent en relief les traits communs du «travail interchangeable» (on l'a vu dans la grève d'Orange, en 2003, à Lausanne); • i)

depuis la seconde guerre mondiale une partie de la gestion de la force de travail a été déléguée à des structures étatiques, plus ou moins paritaires (assurances sociale, chômage); dans ce cadre s'est produite une «extraction» de la pratique du salariat d'une série des aspects du salaire social, avec une désappropriation et une délégation en direction d'institutions fortement extérieures aux salarié·e·s; les appareils syndicaux sont intéressés à cette dimension paritaire-corporatiste; ils ne se battent donc pas pour établir une jonction **entre** l'action commune directe sur le lieu de travail et **celle** portant sur les assurances sociales. On le constate en Suisse de manière presque caricaturale cet automne 2003; en effet les deux préoccupations premières de salarié·e·s, telles qu'exposées dans le dernier numéro de *Work* — hebdomadaire syndical en Suisse allemande — sont le salaire et les retraites.

**2.2.4** Sur le fond, nous sommes **dans une phase historique** où des **anciennes structurations des salarié·e·s prennent fin** (des métiers, des professions reconnues, des «compétences» redéfinies par les «ressources humaines» érodent les qualifications négociées syndicalement et reconnues, etc.) avec leurs expressions organisationnelles: les «anciens» syndicats, qui restent toujours présents. Conjointement commencent à **naître des expressions**, encore limitées, indiquant une disposition à vouloir se réapproprier, à la fois, **le contrôle** sur la «gestion de sa force de travail» **dans un espace pertinent qui dépasse le cadre de l'entreprise** (alors que tout est fait pour repousser les salarié·e·s dans ce seul lieu) **et le cadre national**. Un champ se présente subjectivement: celui de l'Europe. Le mouvement «altermondialiste» diffuse une vision **internationaliste**, certes encore très marginale par rapport aux salarié·e·s, mais fort importante.

De plus, les atteintes portées à «l'Etat social» posent la question des formes et du contenu de la gestion déléguée à des institutions de la **reproduction de la force de travail**, depuis les assurances maladies à la formation, en passant par les retraites. Ainsi, commencent à surgir la nécessité et la possibilité de redéfinir, certes avec des difficultés importantes, les nouvelles tâches et formes d'actions d'une large majorité des salarié·e·s à propos des revendications portant sur la reproduction de la force de travail. Au cours de luttes à venir sur ce terrain surgiront (et ont déjà surgi en France ou Italie) des contradictions internes au salariat (sur la législation sur chômage ou les retraites) et, dès lors, le besoin de reconfigurer des convergences d'intérêts qui trouvent un débouché organisationnel.

Le processus ne sera pas spontané. Et il ne peut découler automatiquement du mouvement social; ce d'autant plus qu'il pose immédiatement des questions de stratégie politique, donc **réaffirmation du politique** en tant que tel, avec au premier rang les thèmes de l'affrontement socio-politique de classes à des institutions étatiques et de la démocratie, au sens double des droits des salarié·e·s (dans leur ensemble) et des droits des personnes vivant sur un territoire.

**2.2.5** Toutefois la question centrale, souvent ignorée par les commentateurs, que Marx pose sous l'angle de la bipolarisation sociale ne relève pas d'un simple relevé sociologique.

La liaison établie par Marx entre la concentration/centralisation du capital et la tendance à la bipolarisation sociale renvoie à une «loi de développement» du mode de production capitaliste: **la grandissante socialisation objective du travail** (c'est-à-dire la «collaboration», de fait, de plus en plus étendue, pour produire des biens et services; cette «collaboration» fonctionne aujourd'hui comme une toile d'araignée à l'échelle internationale). Cette socialisation entre en contradiction avec l'appropriation privée des moyens de production et du surtravail, avec le pouvoir de décision privé sur la production et la distribution (voir à ce propos l'article de Bihl et Chesnais sur la propriété privée dans *Le Monde diplomatique* d'octobre 2003; il se trouvait depuis des mois sur le site *www.alencontre.org* rubrique Forum; et aussi la contribution de Serfati et Chesnais dans *A l'encontre* n° 13-14: «Choix sociétaux et partage des richesses»).

Réside dans **cette socialisation du travail** (dans cette «collaboration»), d'une part, la base objective pour faire surgir le sens d'intérêts communs (on l'a vu dans le mouvement social en France: les enseignants, les cheminots, les ouvriers-techniciens d'Alstom, avec l'important réseau de conception et de production en amont et en aval, etc.) et, d'autre part, il y a là la base pour une remise en question de la propriété privée, de l'appropriation privée de la richesse produite, des choix d'investissements effectués (on le constate, même sous des formes biaisées, lors de fermetures d'une unité de production d'une transnationale, de délocalisation partielle ou encore lors de la réorganisation de la production de Renault Mégane entre Vilvorde et l'Espagne).

Cette socialisation du travail intellectuel et manuel peut constituer un élément pour développer des actions de solidarités, une activité collective sociale et faire surgir l'idée, à l'occasion d'une mobilisation d'ampleur, qu'existe une capacité effective de «prendre en main les affaires».

C'est dans ce sens que Marx parle de la socialisation du travail comme d'une **précondition pour le socialisme-à-venir**. Cette socialisation du travail - et aussi des forces productives (le travail intellectuel et le travail manuel fusionnent, la dimension internationale du développement est de plus en plus visible dans les hautes technologies) - entre en conflit avec l'appropriation privée des moyens de production: le critère de la rentabilité et de la redistribution en faveur de la couche rentière (détenteurs d'actions et d'obligations) fonctionne comme critère de reconnaissance ou non du travail social accompli. Ainsi, un travail social accompli dans une unité de production peut être annulé s'il ne répond pas aux besoins de rentabilisation de la STN (société transnationale) donnée, ou s'il est «moins profitable» que celui effectué par un concurrent. Les besoins de développement d'un pays ou d'une région,

les besoins de la population et des salariés passent à la trappe.

Cette contradiction entre, d'une part, l'appropriation privée et ses intérêts propres (sous forme par exemple des grands groupes agrochimiques) et, d'autre part, le «développement des forces productives» (par exemple, les développements de la connaissance dans le domaine de la biogénétique) apparaît avec plus d'évidence lorsqu'un domaine, comme le vivant, subit l'emprise de l'appropriation privée. C'est ce qui est à l'arrière-fond du débat sur l'agriculture, les emplois, les OGM, le type et la direction du développement des connaissances scientifiques, la relation entre le complexe agrochimique et l'environnement (voir à ce propos *La Guerre du vivant*, de Jean-Pierre Berlan, Ed. Agone).

### **2.3. La paupérisation relative et absolue**

**2.3.1** La croissante socialisation du travail ne crée que les **préconditions** afin que les salarié-e-s, au sens le plus général du terme, puissent transformer la société - sur la base de leurs intérêts et de leurs besoins - en coordonnant leurs efforts. La forme et le contenu de cette coordination sont l'enjeu d'un véritable débat et d'une recherche publique nécessaire sur le socialisme-à-venir. En fait, ce débat court déjà au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais, depuis la calamité du stalinisme (dans ses versions différentes), il a pris un tour plus impératif: on ne peut développer une ligne anticapitaliste sans avancer sur le terrain de l'appropriation sociale, de ses formes, des institutions, du droit et de la démocratie.

Il y a dans la socialisation du travail les éléments pré-alables nécessaires à une véritable autogestion. D'ailleurs, les systèmes productifs modernes permettent une coopération intensive à l'échelle internationale (centralisation) et une décentralisation productive, avec un degré d'autonomie. Cette combinaison représente certainement une des conditions pour structurer les différents espaces (à l'échelle d'une ville, d'une région, d'un pays, à l'échelle internationale) d'une autogestion avec ce qui lui est intrinsèque, le pouvoir de décision le plus grand possible à chaque niveau. C'est aussi le moyen de contrebattre, à partir de l'appropriation sociale, le fonctionnement de la loi de la valeur qui décide, en dernière instance, dans le système capitaliste, quel travail est socialement reconnu (indépendamment des besoins majoritaires existants). Certes, à nouveau, dans le processus de socialisation accrue du travail s'affirme une tendance à désapproprier les salariés de toute vue, compréhension et emprise sur le processus de production.

(Nous n'abordons pas ici le thème du fétichisme de la marchandise; c'est une question que nous avons déjà abordée dans le plan-projet de programme et nous discuterons dans un cycle de formation suivant.)

Une fois cette précondition (pas la seule!) bien marquée se posent encore les questions complexes du développement des organisations (syndicales et poli-

tiques) des salarié·e·s, des expériences de luttes, d'une mémoire et d'un savoir transmis au sein des organisations comme des familles, d'un type «d'éducation» politique, etc.

L'évolution des formes d'organisations, de leur dynamique politique, de l'émergence d'une conscience anticapitaliste dépend d'un grand nombre de facteurs, dont certains sont propres à l'histoire des formations sociales nationales. L'histoire politique et sociale de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, des Etats-Unis, de la Suisse, etc. marque de son empreinte la formation et les développements organisationnels (syndicaux comme politiques) des salarié·e·s.

Toutefois, ces développements s'enracinent dans le concret des rapports sociaux capitalistes, des «conditions de vie et de travail», des conflits multiples qui sont le propre des rapports d'exploitation et d'oppression. Cela doit sans cesse rester à l'esprit, pour ne pas tomber dans une sorte d'objectivisme historique. D'autant plus lorsque l'on se trouve dans une période de crise durable et de contre-réformes néo-conservatrices brutales, dont la durée, l'ampleur et les rythmes étaient encore mal appréhendés il y a vingt ans. Dans l'approche de Marx, il y a une volonté de ne pas séparer les diverses dimensions des crises - économiques, sociales, culturelles, politiques - qui se produisent au sein du mode de production capitaliste, même s'il s'agit à chaque fois d'en spécifier les causes propres.

**2.3.2** A propos de l'analyse des traits de la «condition prolétarienne», une polémique a traversé le courant socialiste et marxiste. Elle peut être résumée ainsi : les salarié·e·s des pays développés (et des secteurs de salarié·e·s des pays de la périphérie) sont-ils condamnés à une misère croissante, dans le sens d'un déclin de leurs salaires, d'un déclin de leur niveau de vie en termes absolus ? Un processus de paupérisation absolue est-il en marche, à l'échelle de toute la planète ? Cette «misère salariale» est-elle le facteur déterminant pour que s'engagent des luttes sociales, et que se développe une conscience anticapitaliste ?

Cette discussion renvoie tout d'abord à une idée («théorie») - encore souvent imputée à Marx - nommée «la loi d'airain des salaires». Cette idée vient de Thomas Robert Malthus (économiste britannique : 1766-1834) et de David Ricardo (économiste britannique qui est la tête de file de l'école classique : 1772-1823). Elle a été reprise par le socialiste Ferdinand Lasalle (1825-1864). Marx l'a combattue systématiquement.

Elle fut reprise par certains marxistes après la Première Guerre mondiale comme Fritz Sternberg (économiste d'une grande capacité, qui écrivit, entre autres, en 1926, un ouvrage de référence : *Der Imperialismus*) et surtout après la Seconde Guerre mondiale par «les économistes» staliniens soviétiques et leurs larbins des PC d'Europe occidentale. Y compris des historiens du mouvement ouvrier, avec des véritables compétences, comme Jürgen Kuczynski (Allemagne de l'Est), ont été

obligés de changer leurs ouvrages pour s'adapter à cette «théorie» de la paupérisation absolue.

Elle s'inscrivait dans une «théorie supérieure» portant sur «la crise générale du capitalisme» et son «écroulement naturel», entre autres face à la montée et au succès du «camp socialiste». Et cela jusque dans les années fin 1960 et même 1970.

Cette «théorie» nourrissait un misérabilisme de la part des PC. Il était en déphasage avec les développements sociaux effectifs du capitalisme des pays du centre. Mais ce misérabilisme permettait de renoncer à intervenir sur les vraies contradictions qui commençaient à nourrir les conflits sociaux qui sont apparus avec plus de clarté dans la phase encore ascendante du cycle économique de l'après-guerre, dès 1967 et jusqu'en 1974-1975. On pouvait y déceler, sans exagérer, le potentiel d'émancipation des salarié·e·s, avec les caractéristiques d'autonomie, de revendication de contrôle sur le procès de travail comme sur l'emploi (voir le Code du travail en Italie) qui sont propres à de tels mouvements émancipatoires («s'émanciper du travail» et émanciper le travail - à ce propos, voir Jean-Marie Vincent, *Un autre Marx, après les marxismes*, Editions Page deux).

**2.3.3** L'approche de Marx de l'évolution des salaires est intégrée à sa théorie de l'accumulation du capital (la transformation d'une partie de la survaleur en investissement en biens de production et en achats de force de travail). Cette dernière, selon ses rythmes (beaucoup ou peu d'investissements, remplacement des investissements existants et non pas adjonction de nouveaux investissements avec une croissance nette de l'investissement, secteurs traditionnels éliminés ou réduits sous l'effet d'investissements plus productifs), modifie, simultanément, l'offre et la demande de la marchandise force de travail. Ce qui va influencer sur l'évolution du prix de la force de travail (voir pour approfondir cette question dans le futur le chapitre V du *Capitalisme du Troisième Age* d'Ernest Mandel, pp. 119-147), dans sa réédition des Editions de la Passion). En outre, Marx a sans cesse souligné les effets des rapports de force entre Capital et Travail sur les fluctuations des salaires.

On peut appréhender graphiquement - voir ci-contre - combien, à l'échelle européenne (UE à 15), la combinaison entre crise, chômage, recul du mouvement syndical, offensive patronale, défaite socio-politique du mouvement ouvrier a abouti à modifier la part des salaires en pour cent du PIB au cours des vingt dernières années.

Le tournant à l'échelle européenne s'est effectivement produit simultanément à l'arrivée au pouvoir de la figure symbolique des contre-réformes néoconservatrices, Margaret Thatcher, première ministre de Grande-Bretagne de 1979 à 1990. Le tournant vers l'austérité commence en France, sous la présidence Mitterrand, dès 1983 ; en Suisse, les premières attaques contre le salaire direct et l'AVS se font au milieu des années



1970, mais les programmes de contre-réformes prendront un essor plus rapide conjointement à la montée du chômage après 1991.

Mais le graphique montre aussi qu'il n'y a aucune tendance historique intrinsèque à une baisse continue des salaires (la «loi d'airain») ou à une hausse de ces derniers sous l'effet automatique d'une croissance de la productivité, comme le croient (ou le croyaient) les syndicalistes sociaux-démocrates, qui marginalisent ainsi, dans leur analyse, le facteur clé des conflits d'intérêts de classe.

Le résultat en termes de dynamique salariale est le fruit de l'interaction d'un grand nombre de facteurs, parmi lesquels l'aboutissement fluctuant des heurts entre Capital et Travail. Dans les rapports de force entre classes, le rôle du chômage («l'armée de réserve industrielle») doit être évidemment pris en compte. Ce qui signifie aussi, c'est une banalité, qu'en période de croissance économique (surtout lorsque la croissance du PIB est supérieure à celle de la productivité du travail) les salaires vont tendre à monter étant donné que les entrepreneurs sont à la recherche de salariés. En période de récession, l'effet est l'inverse.

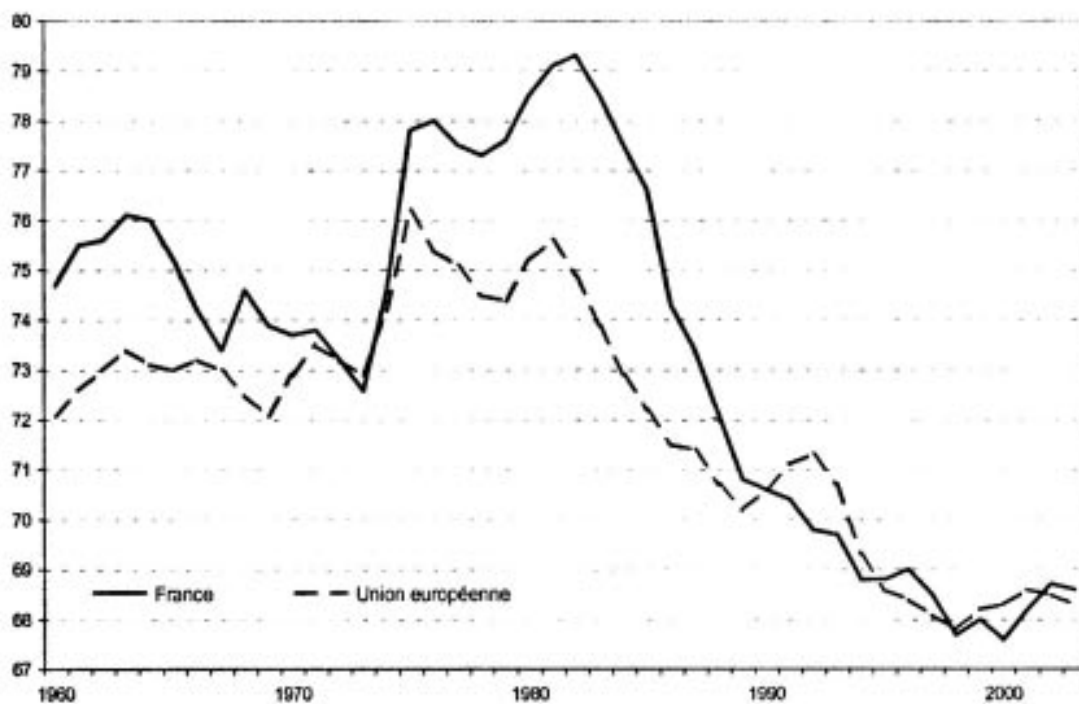
Les modifications des législations sur le chômage ont un grand impact sur l'évolution des salaires à moyen terme. A plusieurs reprises, nous avons (JF Marquis et CA Udry) montré les effets en cascade sur les salaires qu'a provoqués la nouvelle législation sur le chômage (LACI) acceptée par l'USS (Union syndicale suisse).

Une précarisation «structurelle» d'une fraction de l'emploi ou encore la suppression du statut du personnel fédéral (LPERS — voir les articles de Agostino Soldini dans le journal du SSP: Services publics) sont des instruments utilisés par le patronat public et privé (conjointement et consciemment) pour faire pression sur le salaire direct et sur l'ensemble du salaire social. La réduction des dépenses publiques a une double visée: a) ouvrir des nouveaux champs d'investissements aux capitaux privés grâce à la privatisation ou à l'externalisation de segments des services publics (téléphone, poste, santé, éducation); b) réduire les impôts pour défiscaliser encore plus — si c'est possible en Suisse! — les revenus de la couche de rentiers, celle qui accapare les revenus financiers; c'est dans ce contexte que joue la politique des caisses vides.

Dans le fonctionnement de «l'armée de réserve industrielle», il faut inclure la relation entre l'accumulation du capital et les migrations. Nous ne pouvons développer cela dans ce premier cours (il devra être traité dans le cycle où nous aborderons capitalisme et migrations).

Toutefois, ce thème a une grande importance pour l'histoire du capitalisme helvétique et des organisations syndicales depuis les années 1950 (et aussi avant 1914). Les syndicats, dans l'après-guerre, n'ont cessé de jouer la carte du «contingement» des travailleurs immigrés et de la multiplication des divisions pour chercher à «tendre la relation entre demande et offre de travail». Ils cherchaient ainsi à obtenir une certaine

## La part salariale en Europe baisse depuis vingt ans



Part salariale corrigée, ensemble de l'économie (en% du PIB).

Source : Eurostat.

hausse des salaires. Cette orientation a eu des effets catastrophiques en termes : a) de division des salarié-e-s (immigrés/autochtones, et divisions institutionnalisées au sein même des immigrés, sur la base des permis différents); b) de stimulation de la xénophobie parmi les travailleurs autochtones auxquels les immigrés étaient présentés comme des concurrents dont il fallait «réguler le flot»; c) de renonciation à unifier les travailleurs et à agir-lutter pour vendre ensemble, à un meilleur prix, la force de travail.

La politique de contingentement, réclamée sans cesse par les syndicats, a abouti à transférer sur le terrain illusoire de «l'automatisme d'un marché du travail tendu» l'action (plus exactement l'inaction) syndicale. Le prix en est payé aujourd'hui, au moment où se combinent récession, chômage, précarisation des statuts, législation «construisant» - de fait - le travail «clandestin», etc.

**2.3.4** Pour terminer, il est nécessaire de répéter qu'il n'y a pas de théorie de la «paupérisation absolue des salarié-e-s» chez Marx. Ce qui ne veut pas dire que dans des pays de la périphérie, marqués par leur situation de crise, de surpopulation relative importante, «d'armée de réserve» croissante (entre autres sous les effets de la crise agraire), la tendance à un appauvrissement absolu n'existe pas. Mais cela renvoie aux éléments généraux de l'évolution des salaires, qui nécessite chaque fois une analyse concrète, au plan national ou continental.

Par contre, Marx a toujours souligné la tendance à une **paupérisation relative** des salarié-e-s au sein du capitalisme. Elle se présente comme un diptyque.

- **Tout d'abord**, il y a une tendance pour les travailleurs et travailleuses productifs (de valeur) à recevoir une part déclinante de la richesse produite. Il y a au sein du capitalisme une tendance intrinsèque à accroître le taux de plus-value (de survaleur, dans une traduction plus exacte, c'est-à-dire le ratio entre la plus-value et la valeur des salaires). Cela est provoqué, entre autres, par la productivité croissante du travail qui se repère dans le secteur de production des biens de consommation et qui a un effet sur la valeur de la reproduction de la force de travail (voir sur cet aspect l'excellent passage écrit par Tran Hai Hac dans *Introduction à l'économie de Marx*, Edition La Découverte, coll. Repères, p. 38-42).

C'est d'ailleurs cette croissance de la productivité du travail qui peut permettre, dans un contexte donné, que se produisent à la fois une hausse du pouvoir d'achat des travailleurs (donc hausse de la consommation) et une hausse de la survaleur (donc de l'accumulation du capital). C'est ce qui s'est produit en Suisse après 1951-1952. Une croissance des salaires réels est compatible avec une diminution de la valeur des salaires (de la valeur des biens et services propres à l'entretien et à la reproduction de la force de travail) si le taux de décroissance de la valeur totale des biens salariaux est inférieur au taux de croissance de la pro-

ductivité du travail dans le secteur de l'industrie des biens de consommation.

Dans la statistique - par exemple celle donnée en Suisse durant une longue période par l'UBS - cette tendance est souvent, graphiquement, mise en question. La part des revenus salariaux dans le PIB est présentée comme stable.

Il y a une **double distorsion** dans cette présentation.

a) Tout d'abord, dans l'essentiel des cas, la part revenant aux salaires n'est pas corrigée d'un fait simple: l'emploi dans les pays (voir ci-dessus chap. bipolarisation sociale) était un emploi de type salarié à un pourcentage nettement inférieur en 1960 ou 1970 qu'en 2000. Donc, quand la part reste constante, c'est parce qu'elle n'est pas corrigée par la croissance du nombre d'emplois salariés.

La baisse constatée, au cours des vingt dernières années, de la part des salaires (voir graphique ci-dessus) traduit la redistribution croissante de la richesse produite en faveur des rentiers. Elle n'implique pas une accumulation d'investissements croissante, correspondant à cette redistribution en faveur du capital.

b) Ensuite, la statistique traditionnelle ne recoupe pas les catégories de Marx. Par exemple, l'agrégat «ensemble des salaires» n'est pas pertinent pour mesurer le taux de plus-value. Pour Marx, la notion de capital variable (voir les trois notices qui accompagnent ce texte) inclut les salaires des travailleurs/travailleuses **productifs de valeur**, qui sont donc ceux qui produisent de la survaleur (plus-value). Les salaires des travailleurs de l'Etat, du secteur financier ou des assurances ne sont pas intégrés au capital variable.

Il faudrait donc les déduire de l'agrégat «ensemble des salaires» pour avoir une image de l'évolution effective. (Sur cette question complexe, celles et ceux qui voudraient, dans le futur, faire une lecture pointue peuvent se reporter à *Measuring the Wealth of Nations. The political economy of national accounts*, Anwar M. Shaikh et E. Ahmet Tonak, Cambridge University Press, 1994, entre autres les chapitres 3, 4 et 5.)

En Suisse, grâce à la «paix du travail», la croissance de la productivité du travail a, quasiment toutes les années, dépassé la hausse des salaires, comme le concédaient en permanence les rapports annuels de l'OCDE. Il est donc factuellement faux et trompeur d'écrire, comme le fait une figure de «A gauche toute!» et de *solidaritéS-GE* Rémy Pagani, syndicaliste actif: «Fondamentalement, nous n'avons qu'un seul véritable problème: la régulation. Le partage des richesses produites par l'ensemble de la main-d'œuvre ne s'effectue plus de manière équitable (sic)» (*Tribune de Genève*, 3.02.1999). Une fois laissés de côté le terme «équitable», qui renvoie à l'idée du «salaire juste» (lire à ce propos «Salaire, prix et profit» de Marx et «Critique du programme de Gotha et d'Erfurt»), et la réduction de la question au «partage des richesses» (en excluant de la sorte la production de la richesse et la propriété privée), il faut noter que s'exprime ici, *a contrario*, une idée. Il y aurait eu une période, les «trente glorieuses»,

celle du «compromis fordiste», où le «partage» aurait été «équitable». Or, durant cette période, il y a eu croissance du taux de plus-value et hausse du salaire réel, avec une redistribution inégalitaire de la richesse. Quant au prétendu «compromis fordiste», il faut relever que cette formule fait penser à une sorte de «contrat» entre Capital et Travail. Premièrement, on peut se poser la question de qui a signé ce type de contrat. Deuxièmement, cette formule fait l'impasse sur une donnée socio-politique essentielle. La situation des années 1950 et 1960 est issue des défaites historiques du salariat au cours des années 1930, du rétablissement de l'hégémonie des classes dominantes dans des pays comme l'Italie, l'Allemagne, la France, la Grèce, le Japon après la Seconde Guerre mondiale (dès 1946-1947). Ce rétablissement ne peut être compris sans prendre en compte la politique des partis staliniens et de la social-démocratie qui ont joué sur la «fatigue» ressentie par les classes ouvrières qui, malgré la résistance et les luttes à la fin de la guerre, étaient encore imprégnées par la longue période de défaites et de guerre. A cela s'ajoutaient la répression anticommuniste (au Japon, en Allemagne, aux Etats-Unis, etc.) ainsi que la politique criminelle de l'URSS, entre autres en Allemagne de l'Est, lors de l'occupation, dès la fin de la guerre. (Voir sur la France le remarquable ouvrage de Madjarian Grégoire, *Conflits, pouvoirs et société à la Libération*, 1980, Edition 10/18.)

- **Ensuite**, il faut prendre en compte – même dans la période de croissance des salaires des années 1950-1970 – les effets de l'accumulation du capital sous la forme du développement de nouvelles branches, de nouveaux produits, ainsi que les effets de l'intensification du travail: contraintes du transport étant donné l'éloignement du lieu de travail; horaires de travail irréguliers, non synchronisés avec ceux des transports publics; stress avec effets sur la santé physique et psychique; temps à disposition pour cuisiner; problème de la garde des enfants, etc. Cela doit être mis en relation avec l'émergence de **nouveaux besoins** plus ou moins contraints chez les salarié-e-s; sans même mentionner les effets du règne de la marchandise (par exemple: la poussée de la consommation «pilotee» en direction de très jeunes adolescents).

Ce différentiel entre effets de l'accumulation et besoins s'exprime tous les jours sous des formes telles que: «on doit faire attention à chaque dépense»; «je calcule tous les frais de transport»; «il est difficile de refuser quelque chose à mon enfant». A propos de cette ultime remarque, il n'est pas possible de la réduire, à partir d'une socio-psychologie primitive, aux mutations de la famille et aux rapports entre parents et enfant unique, surprotégé. Ce différentiel se révèle aussi dans l'explosion du crédit à la consommation, à des taux usuraires (Rosa Luxemburg avait déjà souligné cet aspect dans son «Introduction à l'économie politique», Ed. Anthropos).

Dans la phase actuelle, ce différentiel traduit une des caractéristiques les plus notables de la «barbarie» capitaliste dans les pays impérialistes et un élément de la

crise. Elle réside dans l'«incapacité» du capitalisme de répondre à une partie des besoins sociaux élémentaires (à une demande sociale en termes de santé, d'éducation, de transports publics...), alors que se manifeste une surproduction systématique (sous-utilisation des capacités de production) dans la fabrication de biens de consommation durables (parce qu'ils ne trouvent pas une demande solvable). Pourtant, on ne compte pas les aides directes et indirectes accordées à ces secteurs de production de biens durables. Alors que se multiplient les coupes budgétaires dans les secteurs «producteurs» de biens sociaux (du logement à la santé, en passant par l'éducation-formation, l'appui aux personnes âgées dépendantes, etc.).

Nous ne traitons pas ici de la relation entre le type de production de biens durables, les besoins sociaux et l'environnement. Ce sera un thème à aborder dans un cycle futur.

## 2.4 Les crises de surproduction/suraccumulation et l'instabilité du système

**2.4.1** Si les salarié-e-s ne deviennent pas automatiquement et de façon linéaire toujours plus pauvres dans les pays capitalistes avancés (nous limitons ici consciemment aux pays du centre), si une fraction peut, y compris, connaître une progression – de plus en plus incertaine sur la durée – de sa carrière, pourquoi devraient-ils potentiellement poser le problème «du maintien» en place du système, même si le taux d'exploitation augmente?

Une des médiations de Marx dans sa chaîne de raisonnement est constituée par un fait: avec une **régularité** de métronome – qui est niée, à chaque fois, lors d'une période de croissance (rappelez-vous les miracles de la «nouvelle économie» et la «fin des cycles»; on a entendu la même chose après 1984 et encore plus dans les années 1960) – des **récessions** (baisse de la production et hausse du chômage) frappent les salarié-e-s. Ces récessions sont, pour Marx, la traduction, dans une phase donnée, des contradictions de fond du capitalisme.

Il est notable que la politique keynésienne (pour les keynésiens, la demande est le déterminant premier de l'emploi; le chômage est dû à l'insuffisance de la demande, entre autres des ménages, il faut donc soutenir la demande) n'a pas pu empêcher le déclenchement d'une récession généralisée dans les pays capitalistes avancés en 1973-1975. Cette date marque un tournant historique au plan de la dynamique de l'économie capitalisme mondiale, avec encore plus de netteté dès 1981-82.

Elle va déboucher sur un ensemble de mesures politiques prises par les Etats, les gouvernements et les institutions internationales, placées sous le contrôle des élites dominantes des principaux pays impérialistes (depuis le FMI à la Banque mondiale, en passant par l'OCDE). Ce complexe de mesures est communément appelé: «mesure de libéralisation» du marché des capi-

taux, comme du «marché du travail» (qui est un lieu des rapports de force entre Capital et Travail, etc.).

2.4.2 Il est significatif que, malgré toutes lesdites mesures de flexibilisation du marché du travail, d'accroissement de la compétitivité pays (Standort Schweiz, Standort Deutschland), le chômage n'a pu être réduit qu'à la marge et se relance très vite. La flexibilité du travail n'apparaît pas comme une condition nécessaire à la création d'emplois (voir à ce propos l'étude de Michel Husson, «Après l'embellie», *Chronique internationale de l'IRES*, septembre 2002; ce texte peut être trouvé sur <http://hussonet.free.fr/afteremb.pdf>). La politique dite de compétitivité débouche visiblement en Europe sur une impasse. En effet, si le capitalisme a besoin de relever le taux de profit, il a aussi besoin d'une demande solvable. Or, les échanges au sein de l'Europe sont déterminants pour tous les pays. Si chaque pays tend à comprimer les salaires, la demande sera déprimée. Et la dépression sera cumulative, car, au nom de la compétitivité et au nom du respect des normes de Maastricht, d'Amsterdam, etc., les politiques de contre-réformes sont coordonnées.

Une crise durable, malgré le mouvement sinusoïdal, combinée avec une atteinte aux conditions de travail, aux salaires et, aujourd'hui, à toutes les dimensions de l'Etat social, provoque une **instabilité socio-politique**. L'expression politique de cette instabilité n'est pas prédéterminée, elle dépend de l'intrication entre toute une série d'éléments, certains rattachés à la «longue durée», d'autres plus liés à la conjoncture sociale et politique présente. C'est dans ce contexte – à caractère national, régional-continental et international – que doit s'inscrire l'activité sociale et politique d'un mouvement pour le socialisme.

Ce n'est pas le but de ce premier exposé de présenter une théorie marxiste des crises capitalistes; ni d'aborder les débats, au sein des courants non orthodoxes – marxistes ou keynésiens – sur la théorie des crises. Ce thème devra être abordé dans un cycle de formation à venir.

Voir pour un recensement de ces débats les longues introductions en anglais aux trois Livres du *Capital* de Marx par Ernest Mandel, Ed. Penguin. Pour des explications plus concentrées: Ernest Mandel, *La crise*, Ed. Flammarion, coll. «Champs»; Alain Bihr, *La reproduction du capital*, en particulier la partie V, tome 2, p. 151-284, Ed. Page deux, 2001; Michel Husson, *Misère du capital*, entre autres p. 11-73, Ed. Syros, 1996.

## 2.5 Tendances à l'émergence des monopoles et développement de l'impérialisme

Marx, dans son œuvre, a mis le doigt très vite sur le fait que la concurrence déboucherait sur l'émergence de grands groupes monopolistiques ou d'ensembles oligopolistiques.

Au cours de la fin du XIXe et au début du xx<sup>e</sup> siècle, le mode de fonctionnement du capitalisme, sous l'impact de la concentration et centralisation du capital, a débouché sur une réorganisation des formes de concurrence, sur un recul d'une concurrence portant prioritairement sur les prix (on voit aujourd'hui la convergence des prix dans l'automobile, sur chaque segment de marché). Une tendance à contrôler le marché s'est affirmée.

Ces grands groupes se sont engagés dans une véritable opération de partage concurrentiel du monde, que ce soit à partir de l'histoire coloniale ou sans colonies (il existe un «impérialisme sans colonies» pour reprendre la formule de Harry Magdoff à propos des Etats-Unis; la Suisse représente aussi, avec ses particularités un «impérialisme sans colonies»).

L'émergence de l'impérialisme – qui a été constatée, analysée simultanément par des historiens et économistes académiques comme par des marxistes – renvoie à trois ensembles d'éléments qui sont combinés de façon plus ou moins différentes selon les auteurs marxistes.

2.5.1 Le premier ensemble met l'accent sur les **transformations au sein même du système de production capitaliste**. Sont mis en relief l'apparition de grands trusts, de liens entre ces trusts industriels, miniers et la banque, leur domination des marchés nationaux, leur accord pour se répartir les marchés internationaux. Ressort aussi la forte concentration du pouvoir politique et économique qui en découle.

Ces caractéristiques vont se traduire par des dynamiques d'expansion et d'agression militaire. Ce qui signifie une politique de subordination de pays ou de continents. Par exemple, la Grande-Bretagne en 1914 disposait d'un stock d'investissements en Amérique latine très proche du stock contrôlé dans l'empire des Indes, ce qui montre la prégnance de l'impérialisme britannique sur le continent latino-américain.

Militarisation et guerres sont conçues comme le résultat d'une élévation qualitative de la centralisation du pouvoir économique au sein des pays du centre et comme expressions du besoin d'exportation du capital qui devient, petit à petit, aussi ou plus important que l'exportation de marchandises.

Cette interprétation va absolument à l'encontre d'une analyse telle que celle de l'économiste Joseph Schumpeter (*Impérialisme et classes sociales*, réédité chez Flammarion) qui donne un poids très important, pour expliquer les guerres d'agression et la militarisation, aux éléments de survie de la période historique semi-féodale. Ce genre d'explications a été repris par de nombreux historiens: la survie de la mentalité teutonique en Allemagne, etc. Ce type d'explication est plus difficile à appliquer aux Etats-Unis qui n'ont pas de passé féodal ou semi-féodal. Toutefois, les références à la conquête de l'Ouest et au génocide des Indiens servent aussi à d'explication culturaliste pour, prétendu-

ment, expliquer la militarisation et la politique impérialiste militaire des Etats-Unis.

**2.5.2** Le deuxième ensemble d'éléments se concentre autour du rapport entre les pays développés, du centre, et les pays de la périphérie. Plus exactement, les rapports entre les pays capitalistes et les sphères non capitalistes à l'échelle mondiale. Rosa Luxemburg, dans son ouvrage *L'accumulation du capital*, a développé ce point de vue qui a été repris, en y intégrant y compris la dimension des migrations, par Fritz Sternberg (voir plus haut).

**2.5.3** Le troisième ensemble d'éléments met l'accent, dans une période plus récente, sur les nouveaux rapports entre les pays du centre (les métropoles impérialistes) et les grands pays semi-industrialisés, «dépendants», tels que le Brésil, le Mexique, l'Argentine, l'Inde, et aujourd'hui la Chine. En outre, la place des grands groupes financiers et des institutions financières internationales est de plus en plus mise en relief.

Ces trois ensembles de facteurs ne sont pas exclusifs. En permanence, une actualisation des traits forts de l'impérialisme est à faire.

L'actualité de la question militarisation et guerre met en relief cette nécessité d'actualisation. Au même titre, les tentatives de chercher une réponse à la crise des politiques néolibérales dans les pays de la périphérie,

comme le laissait espérer l'arrivée au pouvoir du gouvernement Lula, remettent sur la scène les questions de la relation entre domination impérialiste et sous-développement. Ce sont ces questions qui sont débattues aujourd'hui. Leur énumération est simple: libéralisation des échanges, des investissements, ouverture sans limites aux investissements des multinationales, privatisation des infrastructures et des services, paiement de la dette, migrations Sud-Sud et migrations Sud-Nord, ingérence humanitaire, guerres impérialistes.

Sur ces thèmes, les classiques à lire sont les suivants: Lénine, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*; Rosa Luxemburg, *L'accumulation du capital*; Nicolas Boukharine, *L'économie mondiale et l'impérialisme*; la brochure du MPS, *Guerre contre l'Irak. Le début d'un cycle?*; François Chesnais, *La mondialisation du capital*, Ed. Syros; Claude Serfati, *La mondialisation armée: le déséquilibre de la terreur*, Ed. Textuel; Michel Bonnet, *Regards sur les enfants travailleurs*, Ed. Page deux; Samir Amin, *L'accumulation à l'échelle mondiale*.

**Pour conclure**, reste une question qui devra être traitée à l'occasion de la fin du premier cycle: y a-t-il une tendance à «l'écroulement du capitalisme»? Ce débat revient régulièrement, même s'il ne semble pas de mode aujourd'hui. Au cas où un sérieux krach économico-financier éclatait, il ne fait pas de doute que ce débat ressurgira.

---

**1. Loi.** Cette note est longue car le débat sur les «lois» a marqué et marque encore une partie des discussions sur Marx et sur son approche de l'économie. Souvent, ce débat est marqué par le formalisme.

Découvrir des lois universelles et nécessaires de l'économie politique, reconnaître leur emprise universelle comme celle de la nature étaient l'ambition des économistes modernes avant Marx (Ricardo, Smith, Quesnay...).

Cela reste vrai aujourd'hui pour l'école néoclassique dominante.

Les «lois de la concurrence» sont des lois immuables de la nature. Cela est exposé sous une forme quasi plus vulgaire que la formule de l'historien Edmond Burke (l'ennemi par excellence de la Révolution française, voir *Réflexions sur la Révolution française*) qui écrivait: «Les lois du commerce sont des lois de la nature et conséquentement de Dieu» (cité par Marx).

Comme les physiciens de l'époque des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les économistes classiques pensaient que ces lois devaient être immuables, éternelles.

• Or, pour Marx, les lois sont variables, **elles changent historiquement**.

Dans divers passages de ses écrits, qui évoluent, Marx parle des «lois» économiques avec un accent de lois naturelles.

• En général, l'idée de loi renvoie à une relation nécessaire, constante, ou du moins suffisamment permanente pour que, dans des limites de temps et des conditions déterminées (par exemple: propriété privée des grands moyens de production, vente obligée de la force de travail, concurrence entre capitaux, etc.), cette relation soit considérée comme constante.

• Beaucoup d'interprétations de Marx tendent à imputer à l'utilisation qu'il fait de la notion de loi une dimension naturaliste.

Il existe dans l'œuvre de Marx de très nombreuses références à des lois. Il faut, à chaque fois, examiner dans quel contexte elle se situe. Par exemple, la «loi tendancielle à la chute du taux de profit» est typiquement une «loi» qui fait référence à une interdépendance (*Zusammenhang*), à l'action réciproque des moments d'un tout, qui ouvre sur de **nombreuses possibilités**.

Explicitons. La recherche du profit comme mobile du capital peut aboutir à ce qu'il soit «tout aussi **possible** que le capital augmente sans que s'accroisse la masse du profit, et... il peut même augmenter alors qu'elle baisse» (Capital, Vol. III). On a là l'exemple d'une loi qui, dans son énoncé général, comme loi abstraite: a) met l'accent sur les **variations théoriquement**

**possibles**; b) ces possibilités restent absentes si l'on ne considère pas une période déterminée, un pays déterminé, une histoire donnée, au sein desquels elle se concrétise, avec ses divers possibles.

Le terme de lois se retrouve en permanence chez Marx. Pour en saisir le sens, je crois qu'il faut: d'une part, saisir que les lois forment des **ensembles**; d'autre part, qu'elles sont historiquement variables.

• Parmi les distinctions traditionnelles faites entre les lois, il existe: 1) des lois de la nature indépendantes de la pratique et de la volonté humaine; 2) des lois instituées explicitement comme telles par les être humains (une constitution politique, un code juridique, etc.).

Si «comme Marx», «on» (des forces sociales organisées politiquement) s'assignent de «changer le monde», il n'est pas sans importance de savoir en quoi les lois économiques relèvent de 1 (lois naturelles), ou de (2), de l'action et des projets des êtres humains.

• Dans *Le Capital* (Préface), Marx parle de «loi naturelle qui préside au mouvement de la société». Autrement dit, il indique que chaque société à un ensemble (une totalité) de lois qui sont au centre du développement (la «baisse tendancielle du taux de profit» constitue une loi qui est au centre

du développement du mode de production capitaliste, de ses contradictions profondes). C'est en analysant le contexte dans lequel est utilisé le terme «loi naturelle» que l'on remarque, souvent, qu'il s'agit d'une utilisation de **type analogique**. De plus, très souvent Marx utilise la notion de «loi naturelle» comme se rapportant au **mode d'action**, à la façon dont elle s'impose. Prenons un exemple. Les vendeurs et acheteurs de produits sur le marché (pour reprendre des exemples initiaux exposés dans *Le Capital* où les uns et les autres sont producteurs et consommateurs) n'ont pas posé la «loi de la valeur travail» par une convention explicite ou implicite, ou par un décret. Ils n'ont même pas conscience de son existence, même si certaines règles la traduisent. Toutefois, ils en subissent les effets. Dès lors, pour eux, la valeur des marchandises semble provenir des propriétés des choses: «Il semble qu'il réside dans ces choses une propriété objectives des choses de s'échanger en proportions déterminées, comme les substances chimiques se combinent en proportions fixes» (*Capital*, Vol.1).

**L'analogie avec la nature est là.** La conscience de ce qui détermine les proportions n'est pas là. A la question sur la détermination des proportions, les réponses des petits producteurs et consommateurs seraient des plus diverses. Ce que les histoires de la période de la petite production marchande - c'est-à-dire des petits producteurs et consommateurs - démontrent.

Mais à la **différence d'une loi de la nature**, les producteurs échangistes sont **acteurs de cette loi**: la valeur est engendrée par l'activité du travail. Donc la «loi de la valeur» découle de la façon dont s'organisent la production et l'échange. La loi de la valeur n'est pas le but conscient de l'activité, certes, mais produire pour échanger est un but.

Dans cet exemple, Marx montre que cette loi suppose des **conditions particulières**: des producteurs privés indépendants, petits producteurs individuels qui proposent des produits sur un marché libre (c'est donc la période de la petite

production marchande, selon les pays, du XIII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle).

Les buts de chacun des producteurs peuvent être différents, mais la loi de la valeur, «de façon aveugle», régit le marché. Ici, il y a **analogie** dans son mode d'action avec une loi naturelle puisqu'elle s'impose indépendamment des vœux des «acteurs économiques» et sans qu'ils en aient, obligatoirement, conscience.

Par ailleurs, l'analogie utilisée par Marx (une maison qui s'écroule suite à un accident, écoulement lié à la loi de la pesanteur) fait sens. En effet, lorsque cette loi s'exerce et qu'un objet tombe sur la tête du petit producteur (lien entre accident et loi), il peut prendre conscience que quelque chose se passe. Ainsi, le petit producteur indépendant peut se retrouver ruiné, d'un jour à l'autre, si la valeur de ce qu'il fabrique a «chuté» sur le marché où il vient vendre. Et cela alors qu'il a travaillé de manière identique au passé, produit les mêmes objets, en y consacrant le même temps. Autrement dit: les nécessités et les conséquences pratiques peuvent contraindre les être humains à réfléchir sur les causes des événements. Les crises économiques, par exemple, provoquent cette réflexion sur leurs causes, et donc sur certaines lois.

Nous ne pouvons pas ici développer plus. Cela pourra donner lieu à des discussions lors du deuxième cycle de cours (par exemple, sur les «lois générales» ou sur leurs formes).

Nous terminerons en donnant une citation d'Engels datant de 1865, dans une lettre adressée à E.A. Lange: «Pour nous, ce qu'on appelle les «lois économiques» [die sogenannten «ökonomischen» Gesetze] ne sont pas des lois éternelles de la nature, mais des lois historiques, qui naissent et disparaissent.»

La pensée de Marx pourrait être résumée de la sorte: des lois spécifiques du mode de production capitaliste présentent un double aspect: à cause de leur ressemblance avec des lois de la nature par la manière dont elles s'imposent, elles ont une dimension naturelle et nécessaire; mais, de l'autre côté, parce que historiques et transitoires, elles ont une dimension non natu-

relle et non nécessaire, immuable. Pour Hayek, la concurrence est une loi immuable, naturelle. Trahir cette loi aboutit à un système dénaturé, totalitaire.

2. Le terme **mode de production** est utilisé par Marx dans son analyse des développements historiques sur la longue durée renvoie aux formes économiques sous lesquelles le surtravail non payé est extrait des producteurs directs, ce qui détermine aussi les relations entre les dominants et les dominés, dans la mesure où elles (les relations) s'enracinent dans la production et, à leur tour, rétroagissent sur la production et son organisation, avec des implications qui en découlent à nouveau sur les formes spécifiques de domination socio-politique (c'est une paraphrase de Marx, *Capital*, Vol. III, ch. 47). Il n'existe pas chez Marx, comme le laisse entendre la tradition stalinienne, une succession prédéterminée, linéaire et automatique de passage du «mode de production féodal» au «mode de production capitaliste» puis au «mode de production socialiste»!

3. **Concentration**: accroissement de la valeur du capital dans chaque firme, accroissement qui est le résultat de l'accumulation (investissement d'une partie de la plus-valeur) et de la concurrence (rachat d'entreprises moins forte).

La **centralisation** réside dans la fusion de différents capitaux sous un même commandement.

4. **Oligopole**. Une situation oligopolistique est une situation dans laquelle n'existent que quelques offreurs en face de nombreux demandeurs. L'**oligopsone** correspond à une situation où quelques demandeurs (par exemple quelques grandes surfaces) font face à de nombreux offreurs (des paysans qui cherchent à vendre à Migros ou à Coop).

**Monopole**: situation dans laquelle un seul offreur est face à de nombreux demandeurs. Il peut évidemment tirer profit de cette situation. Le **monopsone** est une situation où il n'existe qu'un seul demandeur (acheteur) face à de nombreux offreurs.